



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Compte-rendu du CSAL-FS du 03 avril 2023

Comité Social d'Administration Local – Formation Spécialisée (anciennement CHS-CT)

Le CSAL est désormais l'unique instance de dialogue social. Il est issu de la fusion des CTL et des CHS-CT. Les réunions ayant trait à la santé, la sécurité et aux conditions de travail se déroulent dans le cadre de la Formation Spécialisée du CSAL.

Après les lectures des déclarations liminaires des 3 Organisations Syndicales, la présidente du CSAL-FS a tenu à apporter un certain nombre de réponses, notamment concernant l'absence de Médecin de Prévention (MP). Notre ancien médecin continue jusqu'à fin avril à intervenir pour les urgences uniquement. La DDFIP a fait les relances nécessaires auprès de Bercy. FO-DGFIP 12 craint que malheureusement l'absence de MP en Aveyron ne soit pas que transitoire...

Dans notre déclaration liminaire, nous évoquons les difficultés importantes que connaissent le Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Affrique et le Service Des Impôts Fonciers (SDIF) de Millau. La direction indique qu'au **SGC de Saint-Affrique** il y a des problèmes d'affectation de personnel, que l'EDR intervient chaque mois et espère beaucoup du cadre A qui arrivera en mai. Quant au **SDIF**, la direction déplore un manque d'affectations, beaucoup d'agents à former et des applications informatiques nouvelles. Pour faire face, un plan d'action a été décidé en priorisant certaines tâches et missions. Les conséquences seront lourdes puisqu'on nous annonce déjà des difficultés concernant ce service au moins pour les deux ou trois années qui viennent... C'est pas comme si lors du NRP nous avions déjà alerté sur les gros problèmes qui se poseraient avec ces restructurations... On n'a même plus besoin de boule de cristal pour lire l'avenir !

I/ Élection du secrétaire et modalités de fonctionnement de la séance.

FO-DGFIP 12 et Solidaires ont présenté chacun une candidature. Le candidat FO a été élu secrétaire intérimaire avec 4 suffrages sur 7 (avec les 2 votes de la CGT).

En attendant l'adoption du règlement intérieur des CSAL, la formation spécialisée fonctionnera sur le modèle de l'ancien CHS-CT. Une nouvelle élection pour le poste de secrétaire se déroulera lorsque le CSAL sera installé.

II/ Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail.

Alors que certaines notes proposées par notre DGFIP font parfois plusieurs centaines de pages, la Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail fait 7 pages ! Ce n'est pas peu révélateur de la détermination de notre administration centrale pour améliorer les conditions de travail.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) a présenté les grandes lignes de cette note en insistant sur une partie des « 7 leviers de prévention » dont la prévention primaire des risques (comme les réorganisations qui auront des impacts sur les conditions de travail), le développement d'une approche organisationnelle du télétravail, le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information (formations incendie, secouristes au travail, etc), mais aussi « accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique » ! Pour ce dernier point, cela pourra parfois vouloir dire dégrader vos conditions de travail...

FO-DGFIP 12 a interrogé sur l'état du questionnaire concernant le **télétravail** (préparé il y a plusieurs mois par les OS en collaboration avec le service RH et le MP) qui n'a toujours pas été transmis aux agents. La direction a précisé qu'il sera envoyé très prochainement. FO-DGFIP 12 a également souligné le manque de communication dans les services autour du télétravail qui reste quasiment toujours, sauf rares exceptions, limité à un échange entre le chef de service et le télétravailleur. Or il a un fort impact sur le collectif de travail, son fonctionnement et son acceptation par l'équipe. Il est assez significatif de constater qu'il aura fallu deux ans de mise en place du télétravail pour que Bercy se dise qu'il était peut-être temps de « faire le point sur le fonctionnement du collectif en développant une approche organisationnelle du télétravail ».

III/ Point d'actualité sur les opérations immobilières.

Les travaux au **Centre de Contact des Professionnels (CCPro)** de Decazeville sont terminés. FO-DGFIP 12 a indiqué qu'il manquait deux tables et des chaises dans l'espace prévu pour la restauration.

Au **CFP du 8 Mai**, après les travaux sur les ouvrants, un chantier sur le changement d'éclairage (passage au LED) va commencer. Le projet de refondation de l'accueil du centre avance. Un budget de 250 000€ a été débloqué. Les travaux devraient commencer en décembre 2023. L'accueil pourrait être, durant le temps des travaux, déplacé à la direction.

La **fusion de la Paierie départementale et du SGC de Rodez** devrait se faire d'ici le 01/01/2024 (mais peut-être avant si c'est possible). Les agents seront installés au rdc du SGC. Une enveloppe de 100 000€ de travaux est prévue pour la réinstallation.

Le **SGC de Saint-Affrique** a été en ébullition ces dernières semaines. Le SGC est réparti sur deux bâtiments sur le même site, un correspondant à l'ancienne Trésorerie et l'autre à l'ancien SIP-SIE. Pour des problèmes téléphoniques et de réseau, la direction a eu le projet de déplacer les agents situés dans l'ancienne Trésorerie vers celui de l'ancien SIP-SIE. Les agents ont été unanimement opposés à ce projet. Après différentes réunions, une pétition, l'ensemble des OS contactées, **la direction a décidé d'abandonner ce projet temporaire** (puisque la mairie promet un relogement d'ici 2025), ayant pu trouver une issue pour les problèmes du réseau informatique.

La DDFIP annonce la mise en place prochaine de la **TOIP** (telephony over internet protocol) au SGC de Decazeville et à l'antenne de Montbazens.

IV/ Examen des propositions de dépenses.

Le CSAL-FS a la particularité maintenant d'avoir deux enveloppes budgétaires distinctes : une locale (37 682€ délégués à ce jour) et une régionale (7 043€ délégués à ce jour) spécialement dédiée aux formations. Une réserve de 9 % pourra éventuellement être

débloquée en fin d'année (elle ne l'a pas été l'année dernière). Or, après la période Covid, les demandes et besoins de formation sont importants.

Les **dépenses sur l'enveloppe budgétaire locales** ayant été actées sont :

- 15 tapis de souris pour le CCPro (300€)
- 9 bras support double écran pour le SGC de Saint-Affrique (1600€)
- 3 casques de téléphone pour le SIE de Rodez et le SDIF (600€)
- 5 ventilateurs brumisateurs pour le CFP de Millau (800€)

Un état des lieux concernant les lampes radiantes est nécessaire avant de financer les achats (une lampe coûte 500€). Il en faudra pour le CCPro, le SIE de Rodez, etc. Le remplacement de 30 stores intérieurs pour le CFP de Rodez doit faire l'objet d'autres devis (le premier est fixé à hauteur de 12 941€). L'installation de déflecteurs sur les bouches de climatisation aux SGC d'Espalion et de Decazeville est en attente de retour de devis.

Les **dépenses sur l'enveloppe régionale pour la formation** ayant été décidées sont :

- 3 sessions de formation au maniement des extincteurs (1 100€) au CCPro de Decazeville.
- 4 sessions de recyclage de la formation Sauveteurs Secouristes au Travail (1 720€)
- 2 sessions de formation initiale SST (1 720€), la 2^e étant sous réserve de crédits
- 1 session Centaure pour 24 agents concernant le risque routier (4080€).

Ces dépenses de formation étant supérieures au budget alloué par la région, le surplus sera financé via le budget local.

VI/ Rapport d'activité du CHS-CT de l'année 2022.

Le rapport d'activité a été présenté par l'Assistant de Prévention. Ce rapport révèle notamment la place majeure des risques psycho-sociaux et des risques incendie/électricité dans le Document d'Évaluation des Risques Professionnels. La tendance à la baisse des achats en matériel ergonomique 2022 s'inverse en 2023 (notamment avec l'installation du CCPro, etc).

VI/ Examen des fiches de signalement.

Deux fiches de signalement ont été présentés aux représentants du personnel.

En cas de besoin, vous pouvez retrouver la fiche sur le lien suivant. N'hésitez pas à contacter vos représentants à ce sujet.

<http://dfp120.intranet.dgfip/agents/conditions-vie/fsignal.htm>

VII/ Questions diverses.

FO-DGFIP 12 a demandé un retour sur l'installation de la douche au CFP de Millau et ce qu'entendait faire la direction concernant les demandes similaires à Villefranche et à Rodez. Le retour d'expérience est positif. La direction étudie les autres demandes.

FO-DGFIP 12 a posé la question du maintien de prise en charge forfaitaire de 50€ par pneu neige pour les agents de l'EDR amenés à se déplacer en zone risquée l'hiver. La demande a été acceptée (elle concerne peu d'agents et pour un faible coût).



Les représentants FODGFIP-12.